

Description de la formation

PRE REQUIS

Etre médecin thésé,

- Soit détenteur de la qualification de médecin urgentiste
- Soit qui exercent régulièrement ou épisodiquement dans les services d'accueil des urgences, les CMSI, ... Les concepts de base en microbiologie et physiopathologie, dont les mécanismes de transmission des agents infectieux et d'acquisition des infections associées aux soins ne sont pas traités ici car considérés dans les pré-requis

OBJECTIFS

1. Prévention des infections et de l'antibiorésistance ». L'initiation d'antibiotiques lors d'une consultation d'urgence ou dans les services d'accueil des urgences est fréquente, et n'est pas toujours réévaluée aboutissant parfois à des prescriptions inappropriées.
2. Objectifs Endiguer le phénomène d'émergence et de diffusion de l'antibiorésistance constitue un défi majeur pour tous les médecins. L'objectif de cette formation est d'améliorer les pratiques de prescription d'antibiotiques des prescripteurs accueillant des patients aux urgences. Pour ce faire, cette formation sera co-portée par des médecins infectiologues et urgentistes et fera intervenir des médecins des deux spécialités.
3. Méthode La formation se déroule en plusieurs séquences :
 - Des séquences (ateliers) traitant de la gestion et de l'antibiothérapie des infections communautaires courantes : pneumonie aiguë communautaire, infections urinaires, infections cutanées et des tissus mous, infections du tube digestif. Seront notamment abordées les nouvelles recommandations et les modifications de durée d'antibiothérapie pour les infections communautaires.
 - Une séquence traitant des situations où il n'est pas nécessaire de prescrire des antibiotiques : infections virales, exacerbations de bronchopneumopathie chronique obstructive, infections de site opératoire, infections ostéo-articulaires. Seront aussi écrites les stratégies à adopter dans ces situations : stratégie diagnostique, surveillance attentive (« watchful waiting »), prescription différée, etc.
 - Une séquence traitera de l'utilisation et de l'interprétation des examens microbiologiques et des biomarqueurs aux urgences pour adapter l'attitude concernant l'antibiothérapie : CRP, PCT, PCR multiplex. Sera de plus traité dans cette section les nouveaux rendus d'antibiogramme.
4. Modalités pratiques Le séminaire "BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES AUX URGENCES" se déroule sur deux journées consécutives dans des locaux réservés à cette seule action durant toute sa durée. Les intervenants sont des infectiologues et urgentistes impliqués dans le bon usage antibiotique, tous experts dans leur spécialité. Modalités d'inscription Pour participer au séminaire, seule l'inscription en ligne est acceptée. Les participants sont invités à compléter un pré-test de 6 QCM à l'inscription et à adresser lors de cette même inscription (étape obligatoire pour la rendre effective) un court document avec ses attentes concernant la formation. Un post-test de 6 QCM sera à remplir à la fin de la formation avec un temps dédié et sera un préalable à la délivrance d'une attestation de suivi de cette formation.

DUREE

2 Jours soit 12 heures

Horaires de 10h à 13h et de 14h à 17h (aménagements possibles si besoin)



Modalités d'inscription

Le séminaire *BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES AUX URGENCES* est porté par l'organisme de formation Infectio DPC et se déroulera sur 2 journées les jeudi 25 et vendredi 26 septembre 2025 sur l'

**Espace Bellechasse
18 Rue de Bellechasse 75007 PARIS**

Le séminaire BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES AUX URGENCES est validant DPC (Développement Professionnel Continu), reconnu comme programme intégré.

Pour y participer vous devez donc OBLIGATOIREMENT être inscrit dans le cadre du DPC.

Votre intérêt à participer à cette formation DPC est de satisfaire votre obligation triennale de suivre un programme DPC et d'être acteur de votre formation.

Référence programme ANDPC : **14682425017**

La démarche est simple :

1. Inscrivez-vous sur le mail de Sandrine PARISOT : **s.parisot@infectiologie.com**

Vos informations

*** Si vous êtes Salarié hospitalier : la prise en charge des frais pédagogiques s'effectue directement par votre service formation dont vous devez fournir les coordonnées**

*** Si vous êtes Libéral ou Salarié en centre de santé : vous devez à la fois vous inscrire sur le mail de la Journée et sur celui de l'agence nationale du DPC mondpc.fr afin d'être indemnisé pour votre participation**

Une fois l'inscription faite, vous recevrez par e-mail la convention à faire signer par votre service formation (pour les salariés) à nous retourner avant la date de clôture des inscriptions à la formation.

2. Complétez le pré-test qui vous sera adressé par mail avant la formation.

3. Complétez le post-test en ligne au cours du mois suivant la formation.

TARIF D'INSCRIPTION

Montant des droits d'inscription : **1100 euros**

Comprend l'accès :

- **Aux 2 journées de formation**
- **Aux pauses et déjeuners sur ces journées**

Le transport aller et retour et l'hébergement restent à la charge du participant

Un certificat de présence sera adressé par mail accompagné de la facture de la formation à l'issue de celle-ci pour règlement dès réception.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **10 septembre 2025**

VOUS ETES UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous le signaler afin de nous aider à vous organiser
un accueil et un suivi de formation optimum.

Pour cela, veuillez s'il vous plait cocher la case correspondante dans

le formulaire de demande d'inscription

ou de nous le communiquer par mail à l'adresse suivante :

s.parisot@infectiologie.com

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour évoquer avec vous
la mise en place des outils nécessaires. N'hésitez pas à lui demander de vous contacter



QUELQUES CHIFFRES EN 2024

62
participants

Taux de
satisfaction
apprenants :
80 %

Taux de
recommandation
apprenants
100 %